

# Les études : un passeport vers la citoyenneté active

**Stéphane Fortier**, coordonnateur du service de soutien aux études,  
Le Pavois

**Myreille St-Onge**, professeure, École de service social,  
Université Laval, Centre de recherche en réadaptation et  
intégration sociale (CIRRIS), IRDPQ-IU

**Lucie Gauvin**, ergothérapeute, Clinique Notre-Dame des  
Victoires, CHR - IUSM

XIV<sup>ième</sup> Colloque de l'AQRP

Le 9 octobre 2008

# Plan de la présentation

- ❖ Mise en contexte du soutien aux études aux personnes présentant des problèmes de santé mentale (5 minutes)
- ❖ Présentation des résultats d'une recherche réalisée dans les cégeps de la Province (15 minutes)
- ❖ Présentation d'un DVD réalisé par le Pavois sur le soutien aux études (15 minutes)
- ❖ Questions et échanges (10 minutes)

# Une étude réalisée dans les cégeps du Québec – Myreille St-Onge

Recherche financée par le MÉLS dans le cadre de ses initiatives pour soutenir le milieu collégial par rapport aux besoins des étudiants ayant un problème grave de santé mentale :

- *Dans le cadre de ces initiatives, le MÉLS a financé des projets pilotes dans les cégeps ainsi que deux recherches, une en santé mentale et l'autre dans le domaine des troubles d'apprentissage, deux clientèles dites émergentes dans le secteur de l'éducation*

# Objectifs de la recherche

## OBJECTIF GÉNÉRAL

*Améliorer les connaissances sur la nature et l'ampleur des services requis par les étudiants ayant un problème grave de santé mentale fréquentant un établissement d'enseignement collégial.*

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Cerner les besoins et l'adéquation des services dispensés à ces étudiants.
2. Identifier les conditions favorables [et défavorables] à la poursuite des études de ces jeunes, en tenant compte des différences dans la disponibilité et la proximité de diverses formes de soutien à l'intérieur et à l'extérieur des cégeps.
3. Évaluer les attitudes et les perceptions des enseignants à l'égard de ces étudiants.

# Les stratégies de recherche

- Phase 1 : entrevues individuelles avec les répondantes locales aux services adaptés et les psychologues ou autres professionnelles de la relation d'aide des 16 cégeps sélectionnés (échantillon stratifié). **Un total de 35 personnes ont été rencontrées.**
- Phase 2 : rencontres de groupe avec de 6 à 8 étudiants par cégep – **en cours**
- Phase 3 : sondage auprès des enseignantes et enseignants des 16 cégeps (questionnaire en ligne) – **en cours**

# Les résultats de la phase 1

- L'analyse du contenu des entrevues a fait ressortir les éléments suivants :
- Le nombre d'étudiants desservis aux services adaptés et aux services psychosociaux
- La perception des besoins de ces étudiants
- La perception du mécanisme actuel d'offre de services
- La forme la plus courante de mesures offertes
- Les barrières et les facilitateurs à soutenir ces jeunes
- Les mesures potentielles à créer

# Le nombre d'étudiants ayant un PSM desservis aux services adaptés en 2006-2007

- ✓ Ce nombre varie de 0 à 51 (médiane de 1)
- ✓ Ont tous et toutes un diagnostic psychiatrique ou en voie d'en obtenir un
- ✓ Troubles de l'humeur ou anxieux en majorité

## Le nombre d'étudiants ayant un PSM (grave) desservis aux services psychosociaux

- ✓ Environ 30% de la clientèle ayant des difficultés d'ordre émotionnel ou adaptatif
- ✓ Troubles de l'humeur ou anxieux en majorité
- ✓ Augmentation des troubles de personnalité

# La perception des besoins des étudiants (répondantes locales)

## Principaux besoins :

- Besoin d'encadrement, d'accompagnement et de soutien [18 occurrences]
- Besoin de temps supplémentaire aux examens [10 occurrences]
- Besoin d'un suivi psychosocial régulier et à long terme [7 occurrences]

# La perception des besoins des étudiants (psychologues et autres prof.)

## Principaux besoins :

- Besoin d'un suivi psychosocial régulier et à long terme [30 occurrences]
- Besoin d'être dirigé vers des ressources externes [7 occurrences]
- Besoin d'encadrement et de soutien académique [3 occurrences]

# Les formes les plus courantes de mesures offertes (répondantes locales)

- La passation des examens dans un local à l'extérieur de la classe [8 occurrences]
- Donner du temps supplémentaire pour les examens [5 occurrences]
- Le recours à un preneur de notes [2 occurrences]

# Les formes les plus courantes de mesures offertes (psychologues et autres prof.)

- Un suivi individuel [6 occurrences]
- Allégement de l'horaire [5 occurrences]
- La remise d'un « incomplet permanent » [2 occurrences]

# La perception des besoins des enseignantes et enseignants (répondantes locales)

- Besoin de sensibilisation et de formation [28 occurrences]
- Besoin d'être soutenus et sécurisés dans les mesures qui sont proposées [12 occurrences]
- Besoin d'outils « quoi faire et ne pas faire avec ces jeunes » [9 occurrences]

# Le mécanisme d'offre de services pour les élèves ayant un PSM

- 10 cégeps n'ont aucune entente formelle avec un CSSS ou d'autres établissements
- 6 cégeps ont une entente formelle avec un CSSS
  - Un a une entente avec une Maison des jeunes
  - Un a une entente informelle avec un médecin
  - Un a une entente informelle avec un psychiatre et des résidents en psychiatrie
  - 2 ont une entente avec des psychologues du privé
  - 2 ont une « passerelle » avec le milieu secondaire
  - 3 mentionnent que le CLSC dirige des étudiants vers les services psychosociaux de leur cégep

# La perception des barrières à soutenir les élèves ayant un PSM (répondantes locales)

- **Le contexte organisationnel des cégeps** (manque de ressources humaines et financières, services insuffisamment publicisés, manque d'ouverture de la direction, etc. [30 occ.])
- **L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux** (les longues listes d'attente, l'accès difficile aux spécialistes, l'absence de passerelle avec les ressources externes, etc. [28 occurrences])
- **Les étudiants, les pairs** (crainte d'être jugés, rejet des pairs, ne reconnaissent pas leurs difficultés, etc. [24 occ.])

# La perception des barrières à soutenir les élèves ayant un PSM (psychologues...)

- **L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux** (les longues listes d'attente, les problèmes d'arrimage internes/externes, accès difficile à des omnipraticiens qui connaissent les problèmes de la santé mentale, etc. [30 occurrences])
- **Les étudiants, les pairs** (peur des préjugés, ne veulent pas des services, ne veulent pas être identifiés, etc. [24 occ.])
- **Le contexte organisationnel des cégeps** (manque de ressources humaines et financières pour faire des suivis à long terme, manque de souplesse pour accorder des « incomplets permanents », etc. [15 occ.])

# La perception des facilitateurs à soutenir les élèves ayant un PSM (répondantes locales)

- **Le contexte organisationnel des cégeps** (le fait d'être dans un petit milieu, d'avoir une ressource spécifique pour ce soutien l'ouverture et la collaboration de la direction, etc. [40 occurrences])
- **Les enseignants et les autres personnels** (bonne collaboration des enseignants, disponibilité des API, etc. [14 occurrences])
- **L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux** (étroite collaboration avec le CSSS, bonne collaboration avec des organismes communautaires, etc. [11 occurrences])

# La perception des facilitateurs à soutenir les élèves ayant un PSM (psychologues...)

- **Le contexte organisationnel des cégeps** (disponibilité de ressources temps plein pour ce soutien, une publicité adéquate, l'existence d'un Carrefour santé à l'intérieur du cégep, etc. [25 occurrences])
- **Les enseignants et les autres personnels** (bonne collaboration avec les personnels (API, enseignants, conseillers en orientation, etc. [14 occurrences])
- **L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux** (plusieurs intervenants dont ceux du CSSS présents dans le milieu de vie des élèves, le soutien d'organismes communautaires, l'accès aux ressources externes de psychiatrie, etc. [11 occurrences])

# Des pistes d'amélioration

- Faire connaître davantage les services.
- Une meilleure concertation entre les services à l'interne, et entre l'interne et les services à l'externe.
- Mieux dépister les jeunes qui ont des problèmes pour les diriger vers les services
- Assurer un suivi entre le secondaire et le collégial, et entre le collégial et l'universitaire (ou le marché de l'emploi)
- Le développement de l'entraide entre pairs
- Modifier les modalités d'intervention (passer de l'individuel au groupe par exemple)

# Remerciements

- Aux participantes et participants à la recherche
- À Mme Hélène Savard et M. Stéphane Godbout, coordonnateurs des services adaptés des cégeps désignés de l'Est et de l'Ouest
- A Mme Hélène Bonnelli du MÉLS
- À Julie Tremblay et Dominic Garneau, professionnels de recherche au CIRRIIS

# Questions et échanges

